

Procès-verbal du conseil de faculté

Consultation électronique 31 août – 3 septembre 2021

MEMBRES DU CONSEIL :

Collège A : Mme Esther Kellenberger, Mme Marie-Claude Kilhoffer, M. Maxime Lehmann, M. Jean-Marc Lessinger, M. Eric Marchioni, M. Philippe Nande, Mme Françoise Pons, Mme Pauline Soulas-Sprauel, Mme Geneviève Ubeaud-Séquier, M. Pascal Wehrlé.

Collège B : M. Emmanuel Boutant, M. Thierry Chataigneau, Mme Nelly Etienne-Selloum, Mme Clarisse Maechling, M. Bruno Michel, Mme Eléonore Réal, M. Jérôme Terrand, Mme Nassera Tounsi, M. Bruno Van Overloop, Mme Maria Zeniou-Meyer.

Collège BIATSS : M. François Daubeuf, Mme Claire Marsol.

Collège des étudiants : Mme Léa Airoldi, M. Arthur Cousandier, Mme Justine Dobrota, Mme Athénaïs Ercker, M. Quentin Girardi, M. Guillaume Grzebielucha, Mme Pauline Guérin, M. Robin Ignasiak, Mme Lina Kieger, M. Gauthier Marcot.

Collège des personnalités extérieures : M. Christian Barth, M. Pierre Beck, Mme Armelle Drexler, Mme Valérie Heim, Mme Cathy Kientz, M. Gilbert Marciniak, M. Olivier Meunier, Mme Anne Thomas.

Les membres du conseil de la Faculté de pharmacie ont été consultés par un sondage électronique anonyme entre le 31 août et le 3 septembre 2021 à midi pour examiner les points suivants :

1. Approbation des procès-verbaux des conseils des 6 et 10 mai 2021
2. Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences du DEUST 1 Préparateur – technicien en pharmacie

1. Approbation des procès-verbaux des conseils des 6 et 10 mai 2021

➤ **Le procès-verbal du conseil du 6 mai 2021 est adopté**

Nombre de votants : 38 votants sur 40 membres

Nombre de suffrages exprimés : 38

Votes favorables : 34

Vote défavorable : 0

Ne se prononcent pas : 4

➤ **Le procès-verbal du conseil du 10 mai 2021 est adopté**

Nombre de votants : 38 votants sur 40 membres

Nombre de suffrages exprimés : 38

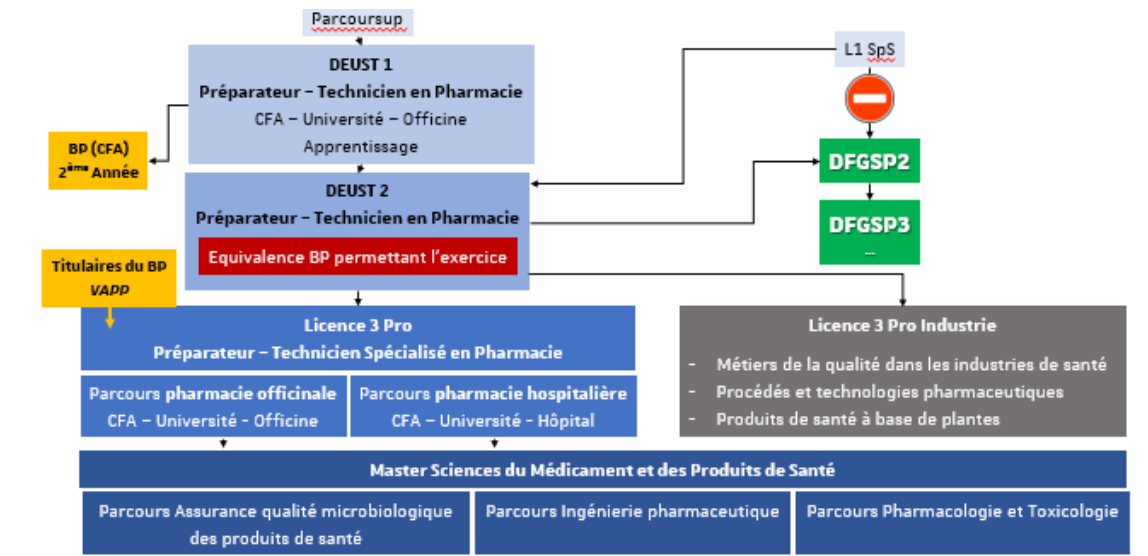
Votes favorables : 35

Vote défavorable : 0

Ne se prononcent pas : 3

2. Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences du DEUST 1 Préparateur – technicien en pharmacie

La maquette de la licence professionnelle Métiers du médicament et des produits de santé avait été présentée et validée à la séance du conseil du 30 mars 2021.



Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences (MECC) du DEUST 1 Préparateur – technicien en pharmacie ont été envoyées aux membres du conseil par courriel du 31 août.

➤ Résultats du vote : Les MECC du DEUST 1 Préparateur – technicien en pharmacie sont adoptées :

Nombre de votants : 38 votants sur 40 membres
 Nombre de suffrages exprimés : 38
 Votes favorables : 26
 Votes défavorables : 2
 Ne se prononcent pas : 10

Fait à Illkirch, le 3 septembre 2021



Professeur J.P. Gies, doyen